

Fédération des Arts de la Rue

Auvergne-Rhône-Alpes

Village Sutter

10 rue de Vauzelles

69001 Lyon

06.50.24.13.28

coordination@fede-rue-aura.fr

Siret : 488 083 858 00024

APE : 9002z – Activités de

soutien au spectacle vivant



Activités

Bilan 2022

Projets 2023

Soutenu par


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GRAND LYON
la métropole

SOMMAIRE

1 - La Fédération des Arts de la rue p.1

- . Objectifs et valeurs
- . Vie associative
- . Partenaires

2 - Structurer p.7

- . SODAREP
- . De la cartographie à l'OPP
- . Concertation pour la création en espace public
- . 1% Travaux Publics

3 - Accompagner p.10

- . Rencontres professionnelles
- . Ateliers d'aide à la structuration
- . Relai d'informations et ressources

4 - Défendre p.14

- . Représentations professionnelles
- . Égalité Femmes-Hommes

5 - Budget prévisionnel 2022 p.18

1 - La Fédération des Arts de la Rue

La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes a pour but « de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

Actions
2022

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
LA FÉDÉRATION	Adhérents	Echanges avec les adhérent.e.s sur leurs difficultés			
		Rencontres des compagnies d'Auvergne-Rhône-Alpes			
	CA et GA	CA - 11 janvier : Village Sutter (Lyon) CA - 8 mars : Gare à Coulisses (26)	CA - 3 mai : Village Sutter (Lyon) AG - 24 mai : Festival La Basse-Cour à Lyon	8 juin : Visio	CA - 13 septembre : Village Sutter (Lyon) CA - 21 novembre : Village Sutter (Lyon)
		Participation aux CA nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération			
	Réseau inter-régional	29 mars : AG Fédération Nationale	20 avril : journée de travail des coordinatrices et coordinateur des fédés		12 octobre : journée de travail des coordinatrices et coordinateur des fédés 28,29,30 décembre : Universités Buissonnières à Caen 14 et 15 décembre : Inter-régionale aux Subsistances à Lyon
	Partenaires	Conseils d'administration de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant		Adhésion à l'Addacara et réunion d'interconnaissance	20 et 21 octobre : Assises de la Fnadac à Sète
RH	Recrutement alternant.e				

OBJECTIFS ET VALEURS

Les Arts de la Rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, ...

Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les Arts de la Rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique oeuvre en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et défendant la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les Arts de la Rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle.

De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des Arts de la Rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics.

La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession.

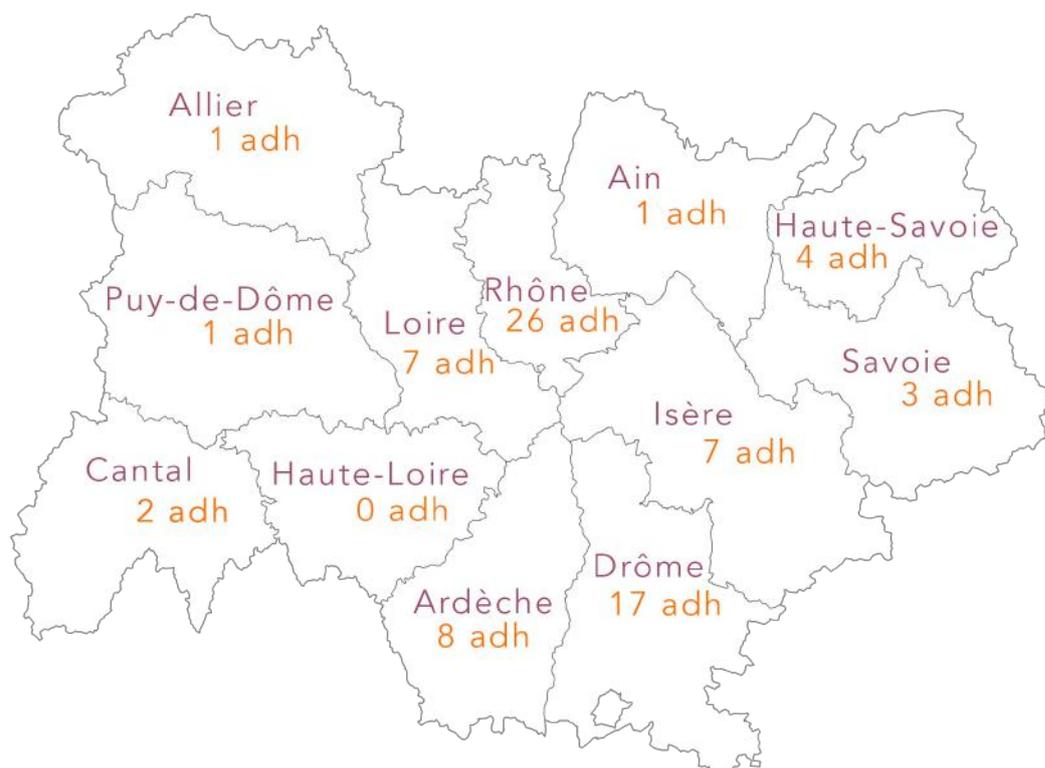
Ses activités quotidiennes gravitent autour de:

- . la mise en réseau des professionnels ;
- . le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;
- . l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs et actrices du spectacle vivant ;
- . la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur.

VIE ASSOCIATIVE

Adhérents

Au 25 octobre 2022, la Fédération compte 77 adhérents dont 28 à titre individuel et 49 comme structures (compagnies, lieux, festivals, collectivités...). Il y a une forte concentration d'adhérents dans le Rhône et la Drôme. Il y a un déséquilibre entre l'ancienne région Auvergne et Rhône-Alpes et la fédération devra oeuvrer en 2023 et les années suivantes à construire son réseau sur tout le territoire régional.



Conseils d'administration

Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 21 membres: représentants de structures de diffusion, de compagnies, adhérents en leur nom propre, ... issus de toutes la région.

Afin d'assurer un suivi des chantiers sur plusieurs années, il a été voté lors de l'Assemblée Générale 2021, la mise en place de mandats de 3 ans pour les administrateurs et administratrices. L'idée étant que la première année, le CA découvrent les chantiers; en deuxième année, ils se saisissent de ceux les intéressant et la troisième année, qu'ils-elles transmettent à d'autres membres leurs connaissances et leur expertise des dossiers en cours.

Riche de sa force militante, les chantiers et missions sont répartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise au moins six conseils d'administration. En 2022, la Fédération a tenu ses CA tous les 2 mois. En 2023, ce même rythme sera conservé. Certains CA seront ouverts. Le matin sera consacré aux affaires générales de l'association et s'ouvrira l'après-midi aux adhérents selon différentes thématiques définies en fonction de l'actualité et des besoins.

Séminaire

Depuis 2018, les administrateurs de la Fédération se retrouvent pour 2 à 3 jours de séminaire. Du premier ont découlé de nombreuses propositions - matière pour l'écriture d'une feuille de route sur trois ans. Nous avons poursuivi le travail en 2019. Le séminaire 2020 a été accompagné dans ses réflexions par un professionnel afin de questionner plus en profondeur l'éthique, la position et le rôle de la Fédération quant aux diverses sollicitations extérieures rencontrées cette année et ayant fait débat au sein du CA.

En 2021 et 2022, ce temps n'a pas été reconduit car les commissions 1% Travaux Publics et Égalité Femmes-Hommes mobilisaient déjà beaucoup du temps des participantes et participants.

Néanmoins, nous espérons pouvoir l'organiser de nouveau en 2023 car cet espace d'échange est toujours productif quant aux problématiques soulevées dans l'année et animant la Fédération (gouvernance, mobilisation, « services-rendus » aux adhérents,...).

Aussi, il est le temps privilégié pour concevoir les rencontres thématiques estivales et automnales, poursuivre et alimenter la feuille de route de la Fédération sur les prochaines années.

Assemblées Générales

Cet évènement annuel rassemble en moyenne une trentaine de personnes adhérentes ou non. Il est conçu en 2 temps : la présentation des activités et des comptes, et un temps ouvert de discussion. Depuis 2021, il a été souhaité une assemblée générale plus légère que les précédentes et plutôt tournée vers les retrouvailles. Ainsi, en 2022 lors du Festival La Basse-Cour à Lyon, il a été mis en place des stands tenus par les membres des commissions. Le public déambulait entre les différents chantiers. Ce dispositif a permis des échanges plus individualisés que la traditionnelle présentation en plénière. Après la validation des différents documents, les

échanges informels se sont poursuivis lors d'un temps convivial.
En 2023, l'assemblée générale devrait se tenir au 2e trimestre et devrait adopter le même format qu'en 2022.

Réseau inter-régional

Affiliée à la Fédération Nationale des Arts de la Rue, la Fédération AuRA travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration national. Elle participe ainsi au groupe de travail issu de la FNAR : veille juridique, représentativité, COREPS,Elle s'implique aussi dans les grandes actions de la Fédération nationale telles que les Universités Buissonnières.

En 2022, la Fédé AuRA organisera les Inter-régionales aux Subsistances les 14 et 15 décembre. Celles-ci sont l'occasion de réunir les administrateurs et administratrices des différentes fédérations pour échanger sur nos fonctionnements, nos problématiques, pour questionner le réseau des fédérations, leur gouvernance ainsi que le projet de la fédération nationale.

Depuis 2019, la Fédération AuRA fait partie du premier chantier émanant des fédérations régionales et porté par elles: Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue. Elles se sont dotées d'une convention de mutualisation visant à proposer un modèle de gouvernance du chantier, d'un fond mutualisé leur permettant de financer les actions, d'un comité de pilotage composé des fédérations AuRA, Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine), Férué (Île de France), Ministère de la République (Normandie) et la Fédération Nationale (voir p.15).

Pendant la crise sanitaire, des membres des diverses Fédérations et des acteurs et actrices du secteur non-membres se sont réuni-e-s en groupe de travail. Les réflexions à distance ont accéléré le processus de mutualisation d'outils. Ainsi, un espace collaboratif a été créé afin de partager les compte-rendus et réflexions en cours, donner à lire les communiqués produits par les différentes fédérations, travailler collaborativement à la création des outils (fiches pratiques, arbre décisionnel, ...). Ce «drive» a aussi pour vocation de centraliser d'autres supports partagés tels que les fichiers de la cartographie des Acteurs des Arts de la Rue, les méthodes de comptages et les fichiers de données du chantier Égalité Femmes-Hommes,...donnant accès à ces données, leur permettant de les actualiser et de gagner en autonomie sur ces chantiers partagés.

Toujours dans l'idée de mutualisation des supports et des réflexions, les salariées des fédérations se retrouvent tous les 2 mois pour échanger sur leur pratiques, leur questionnement, la transmission de chantiers,...

Ces temps répondent à plusieurs objectifs :

- . dynamiser le réseau inter-régional
- . favoriser l'inter-connaissance des Fédérations
- . gagner en efficacité et autonomie sur les outils existants et partagés
- . bénéficier de la solidarité inter-régionale

PARTENAIRES



La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent la fédération pour ses actions de structuration du réseau des arts de la rue.

La Métropole de Lyon soutient la fédération pour l'étude-action 1% travaux Publics (voir p.8)

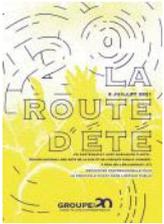
le Ministère de la Culture soutient le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue (voir p.16).

En 2022, la fédération devient adhérente de l'Addacara, association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes. Elle rejoint le collège 3 aux côtés de l'Agence Spectacle Vivant, l'Agence Livre et Lecture et du GRAC (Groupement régional des actions cinématographiques). La Fédération sera sollicitée sur les questions inhérentes à l'espace public, aux politiques publiques, aux droits culturels, aux résidences de territoire, au 1% Travaux Publics, ...

La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi.

En étant membre de la Fédération Nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe notamment aux groupes de travail animés par l'UFISC sur l'OPP – Observation Participative et Partagée – et sur les Schémas d'orientation dans le spectacle vivant. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, Arts visuels, etc) ce qui permet à la Fédération de co-construire et confronter leurs problématiques avec les autres secteurs artistiques.

La Fédération est également adhérente d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'Agence, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et sollicitations des acteurs des Arts de la Rue. En 2020, elle poursuivra son accompagnement en participant à la construction des actions de l'année et en s'assurant de leur bonne mise en œuvre.



Le réseau du Groupe des 20 est constitué de lieux de création et de diffusion pluridisciplinaires en Auvergne-Rhône-Alpes. Il a pour objectifs : la confrontation des idées et l'échange avec d'autres réseaux de théâtres similaires; la concertation favorisant la mise en oeuvre de projets de diffusion et création; une solidarité morale et active de directeurs et directrices de théâtre aux statuts et structures fort différents; un dialogue permanent avec les partenaires institutionnels et les collectivités publiques. En 2021 et 2022 , la fédération a été sollicité pour participer à la Route d'été - rencontre professionnelle pour le spectacle en espace public.

La Fédé maintient et développe ses partenariats avec les Universités et écoles supérieures telles que l'EAC car il est important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.



Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

2 - STRUCTURER

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. L'association régionale fédère soixante-dix adhérents répartis entre individus et structures, représentatifs de la diversité des professionnels des Arts de la Rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, festivals, lieux de résidence et collectivités locales.

Actions 2022

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	
STRUTURER	Carto et OPP	Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale et soutien technique pour les autres fédérations. Relance des structure adhérentes pour répondre à l'OPP.				
	1 % TP	Rédaction étude-action et validation des territoires d'expérimentation			Expertise juridique du point de vue de la RSE et du droit public	
		25 janvier : COPIL avec les vice-présidents du Grand Lyon	Rencontre avec les potentiels territoires d'expérimentation		27 septembre : Participation au congrès USH (Union social de l'habitat)	

SODAREP

La Fédération expérimente la mise en place du SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public) travaillant ainsi à la promotion du secteur et pour son développement tant entre professionnel·le·s des Arts de la Rue qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Elle a choisi de décliner ce schéma en 3 axes:

- . Se connaître: mise en place de la cartographie, de l'OPP (Observation Participative et Partagée), observation de l'Égalité Femmes-Hommes
- . Se rencontrer: mise en place de CCEP (Concertation pour la Création dans l'Espace Public)
- . Se financer: réflexions et prospectives autour de financement tels que la proposition de 1% Travaux Publics, du mécénat et des fonds de dotation

DE LA CARTOGRAPHIE À L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil permet une meilleure connaissance du secteur des Arts de la Rue mais aussi une meilleure interconnaissance des acteurs et actrices. À ce jour, une grande partie des fédérations régionales se sont emparées de cet outil et ont référencé les structures de leur territoire. La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes assure le soutien technique pour les autres fédérations. De plus, désormais les fichiers de données et la méthodologie sont présents sur le «drive» partagé par les fédérations. Une mise à jour est réalisée tout au long de l'année.

En complément à cette cartographie, la Fédération Nationale a mené une Observation Participative et Partagée (O.P.P), visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'étude. Elle a débuté cette OPP par les structures de diffusion adhérentes et observé en 2020, les festivals et les compagnies (données de 2019). Les chiffres récoltés sont mis à jour tous les ans par les structures répondantes et ce, afin de pouvoir comparer les années. Pour cette étape, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes assurera le relai de la Fédération Nationale. Ces données pourront par ailleurs être mises en perspectives avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

CONCERTATION POUR LA CRÉATION EN ESPACE PUBLIC (CCEP)

La Rue à St-é

Sous la coordination de la Baroufada, de la Laverie et de Superstrat, et avec le soutien de la Fédération, les acteurs culturels de St-Etienne se sont réunis plusieurs fois afin de se rencontrer et d'instaurer un dialogue, de partager leurs constats de l'art dans l'espace public à St-Etienne. Ce réseau informel permet l'inter-connaissance et la solidarité entre les structures.

Parc des Arts - Grenoble

Depuis 2019, la fédération soutient le projet de création du parc des Arts à Grenoble, tiers-lieu culturel hybride reliant art, sport, nature, ville, social et économie circulaire. Ce projet donne lieu à des temps de concertations avec les professionnels, les collectivités, les citoyens, ... Aussi en 2022, le Prunier sauvage, porteur du projet a organisé un temps forts Arts de la Rue les 29 et 30 mars auquel la fédération a été associée.

La Fédération a recruté une étudiante-alternante en Master Développement de projets artistiques et culturels à l'Université Lumière Lyon 2. Elsa Haïby aura notamment pour mission de développer les liens avec l'ex-région Auvergne et de mettre en place en fonction des besoins et préoccupations locales, des temps de concertations avec les acteurs locaux : artistes et compagnies, collectivités, festivals et lieux de diffusion.

1 % TRAVAUX PUBLICS

La Fédé poursuit ses travaux de prospective autour de la mise en place du «1% Travaux Publics» prévu par la loi LCAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc. Ces recherches de démarches innovantes associant philanthropie et puissance publique visent à donner du souffle, du pouvoir pour la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles sur les territoires.

La Fédération a lancé en 2021 une étude d'opérationnalité du 1%TP avec la Métropole de Lyon et CO18 (Marc Villarubias) qui en assure la réalisation externalisée. Cette étude vise à faire des propositions d'application du dispositif en fonction des cas: clause dans les marchés publics, fonds de dotation, fondation, extension du 1% artistique,...

Cette étude - en son étape de travail - a été présentée le 8 décembre 2021 au pavillon de l'Arsenal à l'invitation de la Férue (Fédération Île-de-France). Cet événement dédié au dispositif 1% Travaux publics - la part du lien culturel fut l'occasion de présenter le livret "Bâtisseurs de cités, tisseurs de liens" et d'inviter des artistes ayant expérimenté la démarche.

À voir:
[La vidéo de l'événement](#)

Cette rencontre a réuni une cinquantaine de personnes, artistes, élus, techniciens de collectivités publiques, ...

L'étude (**Phase 1**) a été rédigée en 2022. Sur la fin de l'année, elle sera complétée d'un apport juridique sur le droit public applicable à certaines des propositions issues du travail de CO18.

L'étude terminée servira d'appui aux phases suivantes. Elles concerneront la mise en expérimentation sur un ou plusieurs chantiers définis avec la Métropole de Lyon.

Phase 2 (juin à décembre 2023) : accompagner les chefs de projets à la mise en place du meilleur scénario en fonction de la typologie du chantier (type, partenariats, quartiers, difficultés spécifiques, ...); de participer à la rédaction de l'appel à projet et à la sélection des artistes.

Phase 3 (janvier 2014 à décembre 2025): Les résidences d'artistes sont envisagées sur la période 2023-2026 (livraison du chantier).

Phase 4 (janvier 2026 à mars 2026): capitaliser sur l'expérimentation et envisager une application sur le territoire national.

Une telle étude fera acte dans le secteur et donnera des arguments aux autres fédérations des Arts de la Rue, porteuses de cette envie.

L'étude donnera lieu à une restitution publique au premier semestre 2023.

À lire:
["Bâtisseurs de cités,
Tisseurs de liens"](#)

Afin d'avoir des supports de communication efficaces, la Fédération Nationale a édité un livret "Bâtisseurs de cités, Tisseurs de liens". Il présente une dizaine d'exemples de projets artistiques et culturelles dont le modèle peut s'approcher du dispositif 1%.

À voir:
[Sodarep et 1% TP](#)

Cette lecture peut-être accompagnée des 2 vignettes vidéo produites par la fédération AuRA.

3 - ACCOMPAGNER

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public, d'identifier les leviers de développement du secteur et de proposer des ressources consultables et pouvant nourrir nos débats.

Actions
2022

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
ACCOMPAGNER	Rencontres Pro	29, 30 mars : Participation au temps forts du Prunier sauvage (Grenoble)		18 août : Table-Ronde « Accueillir un projet artistique en milieu rural : quels moyens ? », co-organisée avec Eclat – festival d'Aurillac	
	Ateliers				7 octobre : atelier « Pitch ton projet » à Lyon
	Pôle ressources	Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur			
		Mise à disposition des ressources produites au GT Covid, Plateforme et COREPS, ...			
		Veille et archivage des travaux universitaires sur les arts de la rue et l'art dans l'espace public			

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Face à la difficulté d'organiser des rencontres professionnelles en 2020 et 2021, la Fédération a pris la décision de ne pas en proposer. Néanmoins consciente de l'importance de ces temps pour la profession, elle a souhaité proposer un nouveau format en 2022 sous forme d'ateliers (voir p.11).

En 2022, la Fédération a co-construit avec le festival d'Aurillac, une rencontre "Accueillir un projet artistique en milieu rural : quels moyens?".

Les initiatives artistiques en milieu rural ne cessent de croître, souffle d'un désir réciproque entre artistes et élus d'investir sensiblement ces territoires pour y développer des projets dans la durée. Ce désir se confronte très souvent au manque de moyens - financiers, humains et techniques - créant des frustrations de part et d'autre. Il s'agit de partager les réalités de chacun pour mieux les comprendre et aborder ensemble les leviers d'actions possibles.

Cette rencontre a réuni une trentaine de personnes autour des témoignages de :

- François Descoeurs, maire d'Anglars-de-Salers et Vice-Président de l'AMRF (association des maires ruraux de France)
- Richard Sandra, membre du Collectif 880 en Haute-Loire
- Gilles Thorand, Directeur des affaires culturelles de Mions, Vice-président délégué aux solidarités de la Fnadac (Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles), membre de l'Addacara (Association des directeurs et directrices des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes)
- Laura Dahan, co-directrice de la compagnie Les fugaces
- Fred Sancère, Directeur de Derrière le Hublot

[Lire le compte-rendu](#)

Aussi, la fédération a proposé avec la Fédération d'Île-de-France une rencontre lors du festival de Chalon dans la rue pour présenter la

(dé)formation professionnelle "Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le Plafond de verre!". Celle-ci est le fruit du travail inter-régional de la commission Egalité Femmes-Hommes.

ATELIERS D'AIDES À LA STRUCTURATION

Depuis quelques années, la fédération réfléchit à sa relation aux adhérentes et adhérents. Si ils sont présents lors des temps forts, journées professionnelles ou tables-rondes, la fédération ne les rencontre pas toujours individuellement et sur des questions pragmatiques.

Aussi, afin de les encourager à répondre au fond de relance pour la création mis en place par la DRAC en 2021, la Fédération a organisé une demi-journée d'aide à la rédaction du dossier. De cette journée, une notice a été rédigée et diffusée largement.

180 compagnies Arts de la Rue ont répondu à ce fond sur 400 demandes au total. Cet après-midi a confirmé le constat que de nombreuses structures de la région qui n'ont pas d'administrateur, ne se sentent pas légitimes de faire des demandes de subvention et ne s'attèlent pas à ces dépôts. Ainsi, elles restent hors radars des institutions. Constat partagé par les services de la DRAC qui reçoivent très peu de demandes de subventions au regard du nombre de compagnies Arts de la Rue de la région.

Pour renouveler cet accompagnement sur les dossiers de demandes de subventions, une demi-journée a été proposée fin 2021 pour répondre à l'appel à projet Aide à la création de la DRAC. Peu de compagnies s'étant inscrites, il a été préféré un accompagnement individuel par téléphone.

En octobre 2022, c'est un atelier "Pitch ton projet artistique" qui a été mené avec 3 compagnies venues présenter leurs créations. Nous avons choisi comme modalité de déroulement, de les mettre en conditions "réelles". Le jury a ainsi endossé divers rôles : commission DRAC, présentation à un réseau de co-producteurs, ...

Début 2023, nous proposerons un atelier de partage d'expériences sur une journée autour de la diffusion en arts de la rue. Celui-ci sera mené par 2 administratrices de la Fédération. Parmi les thèmes à aborder: la sémantique (diffusion, production, médiation,...), les outils, la temporalité, la relation artiste/chargé-e de diffusion, ...

Confortée dans l'idée que pour structurer d'avantage le réseau et pour que celui-ci soit plus représenté, la Fédération souhaite mettre en place d'autres temps d'accompagnement. Ils seront construits avec les membres du CA souhaitant les assurer et en fonction de leurs compétences : administration, production, diffusion, projets de territoire, ...

RELI D'INFORMATIONS ET DE RESSOURCES

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités

médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération Nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus, offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Accompagnement de la sortie de crise

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fédération AuRA a rejoint le GT-Covid initié par la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Ce groupe de travail synthétise les décrets et propose des éléments d'adaptation pour les représentations en espace public. Les Fiches pratiques éditées par la Fédération Nationale et rédigées avec les fédérations régionales lors de la crise sanitaire ont trouvés une résonances au delà des Arts de la Rue confirmant ainsi la "fonction ressource" des fédérations.

Dans ce même objectif d'accompagnement des structures, la fédération est aussi présente à la Plateforme du Spectacle Vivant aux côtés des syndicats et des organisations professionnelles où elle peut faire valoir les difficultés spécifiques des arts de la rue en ces temps de crise.

La Fédération diffuse alors les supports à ses adhérentes et adhérents et les aiguillent sur des ressources d'information au cas par cas.

Aussi, comme évoqué plus haut, elle a accompagné les équipes dites "hors radar" à répondre au fond de relance pour la création de la DRAC. De nombreuses demandes ont été envoyées donnant ainsi une visibilité sur l'écosystème régional.

Depuis 2022, le GT Covid s'est mué en GT Veille juridique et propose désormais un espace de ressources, d'échanges et de questionnements sur le FONPEPS ou lutte contre les VHSS (du point de vue législatif).

Lettre infos

Afin d'informer le réseau, une lettre d'information est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des Arts de la Rue.

Bibliothèque

La Fédération se dote des publications concernant les différents sujets pouvant l'intéresser : les arts de la rue, les politiques culturelles publiques, la sociologie des publics, ... Ils peuvent être consulté sur demande au bureau de la fédération.

Aussi, la Fédération a commencé à recenser les travaux universitaires traitant des Arts de la Rue et dans l'Espace Public afin de rendre visible et consultables ces écrits - l'ambition étant de collecter de nombreuses sources d'information et de réflexions sur les pratiques et d'en donner l'accès au plus grand nombre.

À consulter: [Liste des travaux universitaires](#)

Vignettes vidéos

À visionner:
[Sodarep et 1% TP](#)

Pour disposer d'un outil de communication ludique et pédagogique pour présenter nos chantiers et d'autres notions transversales, la Fédération a créé une première vignette vidéo portant sur le Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et dans l'espace public. En 2021, une autre vidéo a vu le jour sur le 1% Travaux Publics.

Fin 2022, la catalogue de vidéos comprendra les interviews des créatrices du Matrimoine des arts de la rue (voir p.16).

4 - DÉFENDRE

La fédération en tant qu'organisation professionnelle, observatrice de son éco-système et interlocutrice des institutions défend les spécificités des arts de la rue auprès des pouvoirs publics.

Elle défend aussi des valeurs tels que les droits culturels et l'égalité femmes-hommes.

Actions
2022

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	
DÉFENDRE	Plateforme	Participation au Groupe de Travail de la Plateforme du Spectacle Vivant : décryptage des décrets, fiches conseils, préconisations pour la suite, courriers aux collectivités.				
	COEF et COREPS	Réunions du COREPS et du COEF			8 novembre : Plénière du COREPS à Clermont-Ferrand	
	Égalité FH	3 février : réunion du COPIL Egalité FH		22 juillet et 18 août : Présentation de la « (Dé)formation-professionnelle Préparer sa candidature à la direction d'une structure labellisée arts de la rue – Briser le plafond de verre » aux festivals de Chalon et d'Aurillac	15 au 17 septembre : participation au colloque « Traces - Les créatrices de théâtre en France des années 1970 à nos jours » au théâtre des îlets à Montluçon.	
		Comptage sur les chiffres 2021 pour production d'une nouvelle enquête				
		Tournage des 10 interviews du Matrimoine des Arts de la rue	Transcription et analyse des interviews			Publication des interviews avec Artcena dans un dossier thématique Matrimoine
		Formation « Accueillir la parole des victimes » par le Collectif Féministe Contre le Viol			Universités Buissonnières de Caen : présentation des obligations en matière de lutte contre les VHSS	
Formation « Question de genre dans le spectacle vivant » avec l'Escargot migrant/ L'Ebullition			Publication de l'appel à candidature pour la « (Dé)formation-professionnelle Préparer sa candidature à la direction d'une structure labellisée arts de la rue – Briser le plafond de verre » et présentation de celle-ci les 22 juillet à Chalon et 18 août à Aurillac.			

REPRÉSENTATIONS PROFESSIONNELLES

Partenaires des collectivités

La Fédération est depuis 2020 adhérente à l'ADDACARA (associations des directeurs et directrices des affaires culturelles). Elle fait partie du collège réseaux et fédérations. Cette adhésion a été souhaité conjointement avec l'Addacara afin de tisser d'avantage de liens entre les arts de la rue et les communes.

La Fédération est ainsi sollicitée périodiquement pour son expertise de l'utilisation de l'espace public. Aussi, elle est invitée aux événements proposés par la Fnadac (Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles).

La Fédération tisse aussi des liens avec l'AMRF (Association des maires ruraux de France) avec laquelle, il est proposé des tables-rondes et des rencontres autour de l'accueil de projets artistiques et culturels en milieux ruraux.

Ces temps de rencontres se tiennent dans un double objectif de faire mieux connaître le secteur mais aussi de défendre les spécificités des arts de la rue et de leur accueil sur un territoire.

COEF et COREPS

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation (COEF) réunit l'État, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Des contrats successifs ont été signés en 2007, en 2012, en 2017 et en 2019. Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle Vivant en tant que partenaire social. Le COEF porte désormais sur l'ensemble du secteur culturel, rassemblant spectacle vivant, audiovisuel, patrimoine, arts visuels, livres et jeux vidéos.

Le dialogue avec l'ensemble des partenaires est nécessaire afin d'accompagner plus efficacement la structuration professionnelle des Arts de la Rue, et de manière plus globale celle du secteur culturel.

Aussi, la Fédération est mandatée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue pour faire partie du COREPS (Comité régional des professions du spectacle) - dispositif animé par Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant et créé en juin 2021 suite à la crise sanitaire. Cette instance de dialogue a pour objet de créer un lien permanent entre les organisations professionnelles, réseaux et fédérations, l'État, les collectivités territoriales sous forme de concertation, de réflexion et de propositions sur les sujets comme l'emploi et la formation, les mesures sanitaires, les conditions de travail, les politiques culturelles, les projets de territoire, l'action culturelle, ...

En complément, la fédération est membre de la plateforme du Spectacle Vivant qui se réunit aujourd'hui essentiellement autour du COREPS.

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Genèse

Après une première enquête de l'égalité femmes-hommes menée en 2017 en partenariat avec le mouvement HF, les fédérations Grand'Rue et AURA ont mené en 2019 leurs premières enquêtes de l'égalité Femmes-Hommes sur leur territoire. De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, est née l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier spécifique transversal dans nos fédérations régionales. Une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales ont participé à ce temps confirmant l'urgence de s'emparer de ce sujet. La commission inter-régionale est née lors de ce temps.

La commission a été rejoint par La Férué, le Ministère de la République, la Fédération Nationale et Pôle Sud.

Objectifs

Désormais forte de 5 fédérations, la commission s'est donné pour objectif

principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques.

La commission se donne 6 axes de travail :

1 – faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter

2 – influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession

3 – sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présents aux rencontres professionnelles, mutualiser les approches entre réseaux

4 – mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers

5 – militer et agir auprès des professionnel-le-s comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations

6 – se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre*.

* le plafond de verre désigne les "freins invisibles" à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques.

2020 et 2021, n'ayant pas permis d'organiser de nouvelles rencontres, la Commission Égalité a travaillé sur les sujets de fonds. Ainsi en 2022, les activités suivantes ont été mises en place.

(Dé)formation "Préparer sa candidature à la direction de lieux ou festivals labellisés Arts de la rue : Brisons le plafond de verre"

Un expert en formation (Philippe Fabre) a rédigé une maquette de formation dont les objectifs est de permettre aux personnes formées :

- . de confirmer/valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger un établissement ou un festival dédié aux arts de la rue
- . d'identifier les démarches et s'appropriier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement leur candidature à ce type structure
- . de commencer à préparer leur prise de fonction et la mise en oeuvre de leur projet.

Superstrat en tant qu'organisme de formation agréé en est la structure porteuse.

À l'été 2022, les candidatures ont été ouvertes et 14 candidates ont été retenues pour les 2 sessions de formation : du 23 au 27 janvier 2023 aux Ateliers Frappaz et du 6 au 10 mars à L'Usine de Tournefeuille. Cette formation a reçu le soutien du Ministère de la Culture.

Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la rue

Ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. Il est porté par la Fédération AURA.

Il participe à la construction d'un début de fond de ressources et de

réflexions pour le Matrimoine des Arts de la Rue et dans l'Espace Public. Il a s'agit de filmer dix portraits de créatrices selon une trame d'interviews. Ils serviront de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques. Sophie Denave, sociologue envisage de révéler les conditions sociales des possibilités des parcours professionnels des directrices artistiques dans le champ des arts de la rue. Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe analysera le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interrogera ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique. Les tournages ont eu lieu en janvier 2022 aux Ateliers Frappaz de Villeurbanne.

À visionner:

[extraits des entretiens](#)

Les interviews seront visibles d'ici la fin 2022 sur le site d'Artcena, partenaire du projet dans un dossier thématiques "Matrimoine".

En 2023, nous proposerons un temps de rendu public de ce travail.

Formation Accueil des victimes de violences

Réalisée en 2021, cette formation était destinée aux membres du comité de pilotage de la commission interrégionale. Elle a eu pour objectif de mieux les préparer à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes victimes. Elle était assurée par Sophie Lascombes du Collectif Féministe Contre le Viol.

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes est un nouvel axe de travail pour la commission. Ainsi, un temps sur la législation en terme d'obligation d'information sera proposé lors des Universités Buissonnières de Caen en novembre 2022.

L'association HF Auvergne-Rhône-Alpes construit pour 2023 le projet Allié·e·s, sur le modèle de ce qui a été fait en Occitanie avec l'association La Petite. Une cellule d'écouterantes sera mise en place et la fédération y sera associée afin d'en faire la promotion et de trouver des écouterantes "arts de la rue".

Enfin, toujours en partenariat avec HF, un groupe de travail se mettra en place en 2023 afin de faire un état des lieux régionale des outils et ressources disponibles en matière de lutte contre les VHSS. Une formation collective pour les plus petites structures souhaitant se former pourra être imaginée.

Enquêtes

En 2022, de nouveaux comptages ont été réalisés sur les données 2021: programmations des festivals, répartition des subventions DRAC et Région. Ces comptages seront aussi réalisés par les autres fédérations présentes dans la commission Égalité.

À lire:

[Enquête 2020 sur les chiffres 2019](#)

En 2023, un nouveau comptage sera effectué sur les données 2022.

5 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Charges

Achats

. Prestations artistiques	3 000
. Fournitures administratives	100
. Entretien et petit équipement	800
. Reprographie	300
. Équipements informatiques	930

Services Extérieurs

. Locations	3 000
. Primes d'assurance	300
. Documentation générale	180

Autres services extérieurs

. Personnel extérieur	20 540
. Honoraires	1440
. Déplacements, missions	7 100
. Réceptions	7 000
. Frais postaux et télécommunications	1 600
. Services bancaires	350
. Communication	1700

Impôts et taxes

. Formation continue	1 000
----------------------	-------

Charges de personnel

. Salaire coordinatrice	25 200
. Cotisations coordinatrice	7 490
. Salaire alternante	8 900
. Cotisations alternante	3 700

Charges de gestion courante

. Adhésions	150
. Reversion adhésions Fédération Nationale	3 000

. Cagnotte Égalité Femmes-Hommes	1 000
. Dotation aux amortissements	450

Produits

Subventions de fonctionnement

. Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000
. DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000

Subventions aux projets

. Métropole de Lyon - Étude-action 1% Travaux Publics (Phase 2)	18 000
. État - Politique de la ville - Étude-action 1% Travaux Publics (Phase 2)	12 000

Autres produits

. Adhésions régionales	3 000
. Adhésions nationales	3 000
. Aide exceptionnelle alternante	6670
. Exonérations cotisations alternante	3560

99 230

Totaux

99 230